

54ème Réunion du CIML

Bratislava, République slovaque
22–25 octobre 2019

RESOLUTIONS



BUREAU INTERNATIONAL DE METROLOGIE LEGALE (BIML)
11, RUE TURGOT – F-75009 PARIS – FRANCE

TEL : 33 (0)1 48 78 12 82
FAX : 33 (0)1 42 82 17 27
COURRIEL : biml@oiml.org
INTERNET : www.oiml.org

CINQUANTE-QUATRIEME REUNION
du
COMITE INTERNATIONAL
de METROLOGIE LEGALE

Bratislava, République slovaque
22–25 octobre 2019

Résolutions

Résolution n° 2019/1

(Point 1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve le compte-rendu de la 53^{ème} Réunion du CIML avec quelques corrections rédactionnelles mineures.

Résolution n° 2019/2

(Point 2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par son Président,

Remercie les membres du Groupe de Travail 2023 et du Conseil de la Présidence pour leur travail, et

Soutient les propositions présentées par son Président dans son rapport.

Résolution n° 2019/3

(Point 4.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par le Directeur du BIML, et

Remercie le Directeur du BIML d'avoir fourni son rapport en anglais et en français.

Résolution n° 2019/4

(Point 4.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par le BIML sur les sessions de formation relatives aux travaux techniques de l'OIML organisées depuis la 53^{ème} Réunion du CIML,

Remercie le BIML d'avoir organisé la formation et les participants pour leurs efforts en vue d'harmoniser les travaux techniques de l'Organisation,

Encourage le BIML à continuer de soutenir les activités de formation technique à l'avenir, dans la mesure où les dispositions financières le permettent, et

Demande au BIML d'examiner l'effet de la formation sur la conduite des travaux techniques de l'OIML.

Résolution n° 2019/5

(Point 5 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Souhaite la bienvenue au Kirghizistan qui fait son retour en tant que Membre Correspondant.

Résolution n° 2019/6

(Point 6.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note des comptes de l'année 2018 et des commentaires de son Président et du Directeur du BIML,

Compte tenu de l'approbation des comptes de l'année 2018 par l'auditeur externe,

Approuve les comptes de l'année 2018, et

Charge son Président de présenter lesdits comptes lors de la 16^{ème} Conférence de l'OIML en 2020.

Résolution n° 2019/7

(Point 6.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Compte tenu des comptes de l'année 2018 et des commentaires de son Président et du Directeur du BIML,

Charge le Directeur du BIML de mettre en œuvre des mesures efficaces de suivi du budget,

Charge le Directeur du BIML d'étudier d'autres sources de recettes en vue d'accroître les revenus de l'Organisation,

Charge le Directeur du BIML de continuer à examiner un niveau approprié pour les réserves de l'OIML, et

Charge le Directeur du BIML de présenter des informations à ce sujet lors de la 55^{ème} Réunion du CIML en 2020.

Résolution n° 2019/8

(Point 6.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur la réalisation du budget prévisionnel de l'année 2018, présenté par le Directeur du BIML, et

Exprime son appréciation au Directeur du BIML pour les efforts qu'il a déployés pour maîtriser le budget en peu de temps.

Résolution n° 2019/9

(Point 6.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par le Directeur du BIML,

Encourage le BIML à poursuivre ses efforts pour recouvrer les arriérés impayés et à envisager de nouveaux mécanismes pour encourager les Etats Membres et les Membres Correspondants à effectuer un règlement rapide,

Demande aux Etats Membres et aux Membres Correspondants présentant des arriérés de régulariser leur situation dès que possible, et

Demande aux Etats Membres et aux Membres Correspondants d'assurer le règlement rapide des cotisations.

Résolution n° 2019/10

(Point 7.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités avec les organisations en liaison, présenté par le BIML.

Résolution n° 2019/11

(Point 7.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur la Table Ronde des organisations régionales de métrologie légale (RLMO) présenté par son Président,

Remercie le Dr Yukinobu Miki pour son travail en tant que Président de la Table Ronde des RLMO, et

Remercie le Premier Vice-Président du CIML, le Dr Charles Ehrlich, pour avoir pris la suite en tant que Président de la Table Ronde des RLMO.

Résolution n° 2019/12

(Point 7.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par le BIPM,

Remercie son Directeur, le Dr Martin Milton, d'avoir fourni ces informations au Comité, et

Soutient un renforcement de la coopération entre l'OIML et le BIPM par le biais d'un Groupe de Travail Conjoint chargé d'étudier des perspectives de coopération plus étroite en vue de l'élaboration d'une vision commune et d'un concept commun de la métrologie en tant qu'élément clé des infrastructures de qualité.

Résolution n° 2019/13

(Point 7.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Remercie le Dr Rado Lapuh (Slovénie) d'avoir représenté l'OIML au Comité Consultatif des Unités (CCU) et pour son rapport écrit,

Prend note du rapport verbal présenté par Mme Nataša Vukovič (Slovénie) sur l'évolution de la situation au sein du CCU, et

Demande au TC 2 de l'OIML d'observer de près les discussions en cours au sein du CCU sur la définition du terme « unité », sur les angles, sur les quantités sans dimension et sur le SI dans le monde numérique, et de faciliter, si possible, une position commune de l'OIML.

Résolution n° 2019/14

(Point 7.5 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note des rapports et présentations des organisations en liaison suivantes :

- CECIP,
- IAF,
- ILAC,
- OCDE, et
- ONUDI.

Remercie leurs représentants d'avoir fourni ces informations au Comité.

Résolution n° 2019/15

(Point 8.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités du Groupe Consultatif pour les CEEMS,

Approuve la proposition d'élaborer un système de bourses d'études pour les dirigeants de demain,

Encourage les Etats Membres à explorer les opportunités de prendre part à des projets pilotes en tant qu'organisateur ou que sponsors, et

Souligne l'importance de l'OIML D 1 *Eléments pour une loi de métrologie* et demande au Groupe de Projet concerné de tout mettre en œuvre pour produire un projet de document final susceptible d'être adopté lors de la 55^{ème} Réunion du CIML en 2020.

Résolution n° 2019/16

(Point 8.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Remercie M. Pu Changcheng pour son initiative dans la création du Groupe Consultatif pour les CEEMS et pour son leadership en tant que Président,

Prenant note des recommandations du Groupe Consultatif pour les CEEMS,

Nomme M. Peter Mason à la présidence du Groupe Consultatif pour les CEEMS pour une période de trois ans, et

Nomme le Dr Peter Ulbig à la vice-présidence du Groupe Consultatif pour les CEEMS pour une période de trois ans.

Résolution n° 2019/17

(Point 8.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des discussions au sein du Groupe Consultatif pour les CEEMS concernant l'absence de procédure de sélection d'un président,

Demande au président du Groupe Consultatif pour les CEEMS d'élaborer des propositions en vue d'une révision appropriée de la publication OIML B 19 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergent (CEEMS)*.

Résolution n° 2019/18

(Point 8.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Remercie le Dr Bobjoseph Mathew, le Dr Peter Ulbig et le BIML d'avoir organisé l'atelier *e-Learning* qui a eu lieu le lundi 21 octobre 2019,

Remercie Mme Dorina Nati (de l'ONUDI) et M. Phil Sorrell (Nouvelle Zélande) pour leurs excellentes présentations durant cet atelier,

Considère que le développement d'un concept d'apprentissage en ligne au profit de la communauté de la métrologie légale, entre autres, devrait être une activité prioritaire pour l'Organisation,

Demande au Groupe Consultatif pour les CEEMS de mettre en place un ou plusieurs Groupes de Travail ad hoc afin d'élaborer, avec l'assistance du Bureau, un concept d'apprentissage en ligne tenant compte des éléments suivants :

- 1) un résumé, une analyse et une hiérarchisation des résultats du séminaire d'apprentissage en ligne,
- 2) les moyens optimaux de recueillir les avis d'experts des comités et sous-comités techniques pour élaborer et maintenir un contenu de haute qualité,
- 3) la collaboration avec d'autres organisations appropriées,

- 4) l'étude de la plateforme et de la technologie appropriées pour ce concept d'apprentissage en ligne,
- 5) l'examen des mécanismes et des sources de financement appropriés,

Charge le Directeur du BIML de prendre en compte ce concept d'apprentissage en ligne lors de la préparation du budget de l'exercice 2021–2024.

Résolution n° 2019/19

(Point 9.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport du Président du Comité de Management du Système de Certification de l'OIML (OIML-CS),

Remercie les membres du Comité de Management, du Comité de Révision et du Groupe de Maintenance pour leur travail,

Remercie M. Cock Oosterman d'avoir assuré la présidence du Comité de Management depuis le lancement de l'OIML-CS,

Demande aux membres du CIML de promouvoir les avantages de l'OIML-CS auprès des parties prenantes dans leurs pays, et

Demande aux Autorités de Délivrance de l'OIML de promouvoir les avantages de l'OIML-CS auprès des fabricants dans leurs pays.

Résolution n° 2019/20

(Point 10.1.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Compte tenu des remarques de son Président,

Compte tenu du rapport des Etats-Unis sur l'état d'avancement du projet de révision de la R 117 *Ensembles de mesurage dynamique de liquides autres que l'eau*,

Décide d'accepter la proposition de voter sur le projet final de la Recommandation R 117 lors de cette réunion.

Résolution n° 2019/21

(Point 10.1.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve les projets de publications finaux suivants :

- Révision de la D 31 *Exigences générales pour les instruments de mesure contrôlés par logiciel*,
- Nouveau Document *Liquides de référence (étalon de viscosité newtonien pour l'étalonnage et la vérification des viscosimètres)*,
- Nouveau Document *Conformité au type (CTT) – Evaluation de la conformité avant la commercialisation des instruments de mesure*,
- Nouvelle Publication de Base *Règles pour l'utilisation des logos OIML*,
- Nouvelle Publication de Base *Cadre pour les Centres de Formation OIML et les Evènements de Formation OIML*,
- Révision de la R 117 *Ensembles de mesurage dynamique de liquides autres que l'eau*,

Remercie les organisateurs et les membres des différents Groupes de Projet pour leur travail sur la réalisation de ces projets.

Résolution n° 2019/22

(Point 10.1.2.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du TC 5/SC 2 de l'OIML, la révision de la D 31 *Exigences générales pour les instruments de mesure contrôlés par logiciel*, à conduire comme indiqué dans la proposition de projet figurant dans l'Addendum 10.1.2.1 au Document de Travail de la présente réunion.

Résolution n° 2019/23

(Point 10.1.2.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du TC 6, une nouvelle publication, provisoirement intitulée *R 87 Feuille de relevés pour les préemballages*, à conduire comme indiqué dans la proposition de projet figurant dans l'Addendum 10.1.2.2 au Document de Travail de la présente réunion.

Résolution n° 2019/24

(Point 10.1.2.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du TC 17/SC 2, la révision de la R 142 *Réfractomètres automatiques : Méthodes et moyens de vérification*, à conduire comme indiqué dans la proposition de projet figurant dans l'Addendum 10.1.2.3 au Document de Travail de la présente réunion.

Résolution n° 2019/25

(Point 10.1.2.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du TC 17/SC 5, une nouvelle publication *Viscosimètres rotatifs - Détermination de la viscosité dynamique - Méthode de vérification*, à conduire comme indiqué dans la proposition de projet figurant dans l'Addendum 10.1.2.4 au Document de Travail de la présente réunion.

Résolution n° 2019/26

(Point 10.1.2.5 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Compte tenu des remarques de son Président,

Compte tenu du rapport des Etats-Unis sur l'état du projet de révision de la B 11 *Règles relatives à la traduction, aux droits d'auteur et à la distribution des Publications de l'OIML*,

Décide d'accepter la proposition de voter sur le projet de révision de la B 11 durant cette réunion.

Résolution n° 2019/27

(Point 10.1.2.5 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet, sous la responsabilité du BIML et des Etats-Unis, la révision de la B 11 *Règles relatives à la traduction, aux droits d'auteur et à la distribution des Publications de l'OIML*, à conduire comme indiqué dans la proposition de projet figurant dans le document de séance supplémentaire 10.1.2.5.

Résolution n° 2019/28

(Point 10.1.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note du résultat du vote sur le 1CD de la révision de la B 6 *Directives pour les travaux techniques de l'OIML*,

Prenant note de la recommandation figurant dans l'Addendum 10.1.3.2 au Document de Travail de la présente réunion,

Approuve la procédure de révision périodique modifiée décrite dans l'Annexe A de l'Addendum 10.1.3.2 au Document de Travail de la présente réunion,

Approuve l'inclusion, dans le projet final de la publication révisée B 6-1 présentée en 10.1.3.1, du texte révisé décrit dans l'Annexe B, tel que modifié durant la réunion, ainsi que de l'organigramme figurant dans l'Annexe C de l'Addendum 10.1.3.2 au Document de Travail de la présente réunion, et

Approuve le projet final de publication de la révision de la B 6.

Résolution n° 2019/29

(Points 10.1.3 et 10.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Soutient les critères utilisés pour identifier les publications et projets hautement prioritaires élaborés par le Groupe de Travail 2023,

Soutient les listes provisoires de publications et de projets hautement prioritaires présentées lors de la Réunion, et

Demande au Conseil de la Présidence et au BIML de les examiner et de soumettre des propositions pour approbation lors de la 55^{ème} Réunion du CIML en 2020.

Résolution n° 2019/30

(Point 10.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Soutient la proposition du Groupe de Travail 2023 et du Conseil de la Présidence d'identifier des « mentors » pour le Bulletin de l'OIML, qui auront la responsabilité d'augmenter de manière durable le nombre d'articles techniques dans le Bulletin de l'OIML au profit de la communauté de la métrologie légale, y compris des praticiens de la métrologie légale,

Demande aux Membres du CIML d'envisager de devenir un « mentor » pour le Bulletin de l'OIML, et

Demande aux Membres du CIML de faire de leur mieux afin qu'un plus grand nombre d'articles techniques soient soumis pour publication dans le Bulletin de l'OIML.

Résolution n° 2019/31

(Point 11 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Compte tenu de la procédure pour l'élection du Second Vice-Président dans l'OIML B 14:2013,

Choisit le Dr Bobjoseph Mathew (Suisse) en tant que Second Vice-Président pour un mandat de six ans, avec effet immédiat.

Résolution n° 2019/32

(Point 12.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Félicite les personnes recevant la médaille de l'OIML cette année :

- Le Dr Jerzy Borzyminski
- Mme Corinne Lagauterie
- Le Dr Yukinobu Miki

pour leur contribution aux travaux de l'OIML.

Résolution n° 2019/33

(Point 12.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Remercie le Dr Yukinobu Miki pour sa contribution aux travaux de l'OIML dans ses fonctions

- de Membre du CIML pour le Japon depuis 2005,
- de membre du Conseil de la Présidence depuis 2007,
- de Second Vice-Président du CIML depuis 2013,
- de Premier Vice-Président par intérim de 2017 à 2018, et
- de Président de la Table Ronde des RLMO depuis 2014.

Résolution n° 2019/34

(Point 12.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Félicite M. Cock Oosterman, qui a reçu la Lettre d'Appréciation cette année, et

Le remercie pour sa contribution à l'élaboration du Système de Certification de l'OIML (OIML-CS) et à la présidence du Comité de Management depuis le lancement de l'OIML-CS.

Résolution n° 2019/35

(Point 12.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Remercie M. Marcos Trevisan Vasconcellos (Brésil) pour sa présentation au nom du professeur Carlos Augusto de Azevedo, lauréat du *Prix CEEMS de l'OIML* en 2018.

Résolution n° 2019/36

(Point 14.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note des informations fournies sur l'organisation de la 55^{ème} Réunion du CIML et de la 16^{ème} Conférence Internationale en 2020,

Remercie la République populaire de Chine pour son invitation à accueillir la 55^{ème} Réunion du CIML et la 16^{ème} Conférence Internationale en 2020, et

Charge le Bureau de prendre les dispositions nécessaires pour organiser la 55^{ème} Réunion du CIML et la 16^{ème} Conférence Internationale en 2020.

Résolution n° 2019/37

(Point 14.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note des informations fournies sur l'organisation de la 56^{ème} Réunion du CIML en 2021,

Remercie la Fédération de Russie pour son invitation à accueillir la 56^{ème} Réunion du CIML en 2021, et

Charge le Bureau de prendre les dispositions nécessaires pour organiser la 56^{ème} Réunion du CIML en 2021.

**

*